

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 12 FEVRIER 2026

Références à rappeler :

*Service du conseil
et du contentieux
D 200*

OBJET : VIE ASSOCIATIVE

32/Associations
Subventions 2026
A/ Associations diverses

ETAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE SEANCE

Nombre de membres composant le Conseil	47
Nombre de Conseillers en exercice	47
Présents	26
Absents représentés	9
Absents excusés	7
Absents non excusés	5

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX LE DOUZE FEVRIER à DIX-HUIT HEURES ET QUARANTE DEUX MINUTES, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de M. Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le SIX FEVRIER DEUX MILLE VINGT SIX, conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE AU COURS DU CONSEIL

Les points de l'ordre du jour ont été examinés dans l'ordre suivant : point 29, points 1 à 28, points 30 à 55. vœux (2)

PRESENTS

M. BOUYSSOU, Maire, Mme BERNARD, MM. RHOUMA, BUCH, Mmes FREIH-BENGABOU, OUDART, LERUCH, CHOUAF (à partir du 29), M. PRIEUR, Mme KIROUANE, MM. SPIRO, QUINET, MM. GASSAMA (après le vote de secrétaire de séance et à partir du point 29 et jusqu'au point 28), PECQUEUX, OURABAH-BERTOUT (à partir du point 29),

Mme DORRA, M. FAVIER, Mmes LALANDE (à partir du point 29), MM. KHALED, THOMAS, MALHEIRO, RIEDACKER, LEVRIEN, MASTOURI, Mme MEDEVILLE, M. BADI (à partir du point 29), Mmes BOULKROUN (à partir du point 29), BOUFALA, MM. MRAIDI (jusqu'au point 41), AUDEBRAND (à partir du point 29 et jusqu'au point 31), Mme LE FRANC (à partir du point 29), M. FOURDRIGNIER, conseillers municipaux, M. HARDOUIN, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

Mme RAER, conseillère municipale, représentée par M. PECQUEUX
Mme BLONDET, conseillère municipale, représentée par Mme OUDART
Mme GILIS, conseillère municipale, représentée par M. Louis Paul THOMAS
M. OURABAH-BERTOUT, adjoint au Maire, représenté par M. KHALED (jusqu'à la désignation du secrétaire de séance)
Mme BOULKROUN, conseillère municipale, représentée par M. HARDOUIN (jusqu'à la désignation du secrétaire de séance)
Mme PIERON, adjointe au Maire, représentée par M. SPIRO
Mme HALLAF-ISAMBERT, conseillère municipale, représentée par Mme LERUCH
M. AUBRY, conseiller municipal, représenté par Mme LE FRANC (à partir du point 52)
Mme OUABBAS, conseillère municipale, représentée par M. FOURDRIGNIER (à partir du point 52)
M. GUESMI, conseiller municipal, représenté par M. MASTOURI
M. GASSAMA, adjoint au Maire, représenté par Mme BERNARD (jusqu'à la désignation du secrétaire de séance et à partir du point 30)

ABSENTS EXCUSES

Mme CHOUAF, adjointe au Maire (jusqu'à la désignation du secrétaire de séance)
Mme MACALOU, conseillère municipale.
Mme DIARRA, conseillère municipale
Mme LALANDE, conseillère municipale (jusqu'à la désignation du secrétaire de séance)
M. BADI, conseiller municipal (jusqu'à la désignation du secrétaire de séance)
M. BAMBA, conseiller municipal.
M. DANSOKO, conseiller municipal.
M. MRAIDI, conseiller municipal (à partir du vote du point 41)

ABSENTS NON-EXCUSES

Mme KAAOÛT, conseillère municipale
Mme LE FRANC, conseillère municipale (jusqu'à la désignation du secrétaire de séance)
M. AUBRY, conseiller municipal (jusqu'au point 51)
M. AUDEBRAND, conseiller municipal (jusqu'à la désignation du secrétaire de séance et à partir du point 32)
Mme OUABBAS, conseillère municipale (jusqu'au point 51)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales. Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

VIE ASSOCIATIVE

32/Associations

Subventions 2026

A/ Associations diverses

LE CONSEIL,

sur la proposition de Monsieur Bernard PRIEUR, Adjoint au Maire, rapporteur,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et L.1611-4,

vu la loi n° 200-31 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et notamment son article 10 concernant les subventions municipales versées aux associations,

vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

vu les propositions de la Municipalité, dans le cadre du budget primitif 2026,

considérant qu'il y a lieu de réaffirmer et de concrétiser le soutien de la Municipalité à la vie associative locale au travers de l'aide financière de la Ville, dans le cadre des axes primordiaux du programme municipal,

considérant que plusieurs associations concernées participent au développement d'actions d'intérêt local,

vu les tableaux de répartition des subventions municipales,

vu l'avis des commissions La ville qui débat du 26 janvier, La ville solidaire du 27 janvier 2026, La ville en transition et La ville qui émancipe du 28 janvier 2026,

vu l'avis de la commission la ville qui débat du 26 janvier 2026

vu le budget communal,

DELIBERE

(unanimité)

SAUF

CIVCR

(par 37 voix pour, 2 abstentions)

ASSOCIATION DES AMIS DE LA REPUBLIQUE ARABE SAHRAOUIE DEMOCRATIQUE

(par 37 voix pour, 2 contre)

NE ROUGISSEZ PAS !

(par 38 voix pour, 1 contre)

NE PAS PLIER

(par 38 voix pour, 1 contre)

L'ETAL SOLIDAIRE

(par 36 voix pour, 3 abstentions)

SOS MEDITERRANEE

(par 36 voix pour, 3 contre)

SOCIETE DE ST VINCENT DE PAUL

(par 38 voix pour, 1 abstention)

ECOLE DU LOGICIEL LIBRE

(par 38 voix pour, 1 abstention)

LALLAB

(par 38 voix pour, 1 abstention)

ECOLE DES ADULTES

(par 38 voix pour, 1 abstention)

IKAMBERE

(par 38 voix pour, 1 abstention)

GRUPE D'ENTRAIDE REGIONAL POUR MIEUX APPRENDRE ENSEMBLE

(par 38 voix pour, 1 abstention)

LIGUE FRANCAISE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN LDH

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

(par 38 voix pour, 1 abstention)

ASSOCIATION D'ENTRAIDE PENALE POUR ADOLESCENTS EN DIFFICULTÉ

(par 38 voix pour, 1 abstention)

COLLECTIF 3R

(par 38 voix pour, 1 NPPV)

COMITE DES SECOURS POPULAIRES FRANÇAIS

(par 38 voix pour, 1 NPPV)

ARTICLE 1 : FIXE, pour 2026, la répartition des subventions de fonctionnement des associations diverses d'intérêt local de la Ville, comme suit :

Ivry Emancipe

Affaires culturelles

Association dans leurs diversités	Subventions communales
LE HUBLOT D'IVRY	500,00 €
NE ROUGISSEZ PAS !	2 000,00 €
JAZZ'IVRY	4 600,00 €
LES INSTANTS VOLES	4 500,00 €
ASSOCIATION 1ER ACTE	8 400,00 €
LE CONCERT IMPROMPTU	2 800,00 €
LA LOUTRE CIE	1 000,00 €
SCOP THEATRE EL DUENDE	6 600,00 €
ASSOCIATION CULTURELLE DU THEATRE ALEPH	7 615,00 €
LLES AMIS DES ORGUES D'IVRY SUR SEINE	500,00 €
Total Affaires culturelles	38 515,00 €

Petite Enfance

Association dans leurs diversités	Subventions communales
LA SYMPHONIE DES CIGALES	1 700,00 €
LES NOUNOUS FORMIDABLES D'IVRY SUR SEINE (NF D IVRY)	500,00 €
Total Petite Enfance	2 200,00 €

Affaires scolaires

Association dans leurs diversités	Subventions communales
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DU VAL- DE -MARNE	2 000,00 €
COLLECTIF INDÉPENDANT DE PARENTS D'ÉLÈVES D'IVRY (CIPÉI)	150,00 €
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	150,00 €
ARADELE RADIO CARTABLE	800,00 €
GROUPE FRANCAIS D'EDUCATION NOUVELLE (G.F.E.N.)	3 500,00 €
Total Affaires scolaires	6 600,00 €

Jeunesse

Association dans leurs diversités	Subventions communales
PROXITE	2 000,00 €
RECHERCHE DE L'IDEAL R.D.I.	1 000,00 €
SUPER 149	200,00 €
SOLIDARITESS	2 000,00 €
INSTITUT ASSURFORMATION	- €
Total Jeunesse	5 200,00 €

Affaires Sportives

Association dans leurs diversités	Subventions communales
UNION SPORTIVE IVRYENNE BASKET BALL	25 000,00 €
TAIJI QUAN IVRY	1 800,00 €
IVRY MONTAGNE ESCALADE	5 000,00 €
KARATE CLUB IVR-SUR-SEINE	6 000,00 €
OLYMPIQUE CLUB D'IVRY (O.C.I.)	1 200,00 €

UNION SPORTIVE IVRY TENNIS DE TABLE	7 000,00 €
UNION SPORTIVE D'IVRY GYMNASTIQUE	6 000,00 €
IVRY AIR	3 500,00 €
USI BADMINTON	2 600,00 €
ASSOCIATION KAFASS D'IVRY	3 000,00 €
IVRY BOXING CLUB - ÉKIBOXE	3 000,00 €
VO THUAT VAN VO DAO IVRY	2 000,00 €
IVRY JUDO	23 500,00 €
ASSOCIATION MULTISPORTS D'IVRY	52 000,00 €
URBAN SOLIDANCE IVRY	4 200,00 €
USI ATHLÉTISME	38 000,00 €
US IVRY TRIATHLON	6 000,00 €
UNION D'ESCRIMES ARTISTIQUE ET SPORTIVE D'IVRY SUR-SEINE	12 000,00 €
IVRYOGA	200,00 €
FLOW JIU-JITSU	3 200,00 €

CERCLE DES NAGEURS D'IVRY	15 000,00 €
LA TEAM V	1 000,00 €
US IVRY ROLLER	2 800,00 €
IVRY TIR À L'ARC (ITAA)	4 000,00 €
PLONGÉE SUB IVRY (PSI)	5 300,00 €
RANDO IVRY NATURE	800,00 €
US IVRY CYCLISME	1 500,00 €
Total Affaires Sportives	235 600,00 €

Ivry Débat

Citoyenneté - Education populaire

Association dans leurs diversités	Subventions communales
Ecole du logiciel libre - E2L	540,00 €
LALLAB	1 700,00 €
ECOLE DES ADULTES	1 500,00 €
CIVCR	6 300,00 €
IKAMBERE	3 150,00 €
NE PAS PLIER	1 500,00 €
GRUPE D'ENTRAIDE REGIONAL POUR MIEUX APPRENDRE ENSEMBLE	1 500,00 €
FEMMES SOLIDAIRES IVRY	3 000,00 €
LIGUE FRANCAISE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN LDH LIGUE DES DROITS DE L'HOMME	200,00 €
ASSOCIATION D'ENTRAIDE PÉNALE POUR ADOLESCENTS EN DIFFICULTÉ	200,00 €
ASSOCIATION FRANCO-KABYLE BOUMADENE	1 000,00 €
LEKOL BELE KALENNDA DANMYE PARIS LBKDP	400,00 €
ORGANISATION POUR LA CONNAISSANCE ET LA RESTAURATION D'AU-DESSOUBS-TERRE OCRA	400,00 €

LE TELESCOPE	200,00 €
CLUB DES GEOLOGUES AMATEURS D'IVRY	350,00 €
L'INCRUSTE	500,00 €
LES BOKHALÉS	4 000,00 €
L'ETAL SOLIDAIRE	5 550,00 €
TERRAIN VAGUE	200,00 €
CUI&COU	1 000,00 €
TTNI	1 500,00 €
Total Citoyenneté - Education populaire	34 690,00 €

Relations internationales

Association dans leurs diversités	Subventions communales
COMITE DE JUMELAGE D'IVRY SUR SEINE	14 000,00 €
AFPS	300,00 €
ASSOCIATION DES AMIS DE LA REPUBLIQUE ARABE SAHRAOUIE DEMOCRATIQUE	3 500,00 €
FRANCE-RUSSIE-CEI - IVRY-SUR-SEINE	500,00 €
SOS MEDITERRANEE FRANCE (SOS MEDITERRANEE)	11 000,00 €
Total Relations internationales	29 300,00 €

Travail de mémoire

Association dans leurs diversités	Subventions communales
'ASSOCIATION POUR LA MEMOIRE DES ENFANTS DEPORTES JUIFS D'IVRY SUR SEINE'	1 200,00 €
UNION LOCALE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE D'IVRY SUR SEINE (U.L.A.C. D'IVRY SUR SEINE)	1 200,00 €
SOCIETE D'ENTRAIDE DES MEMBRES DE LA LEGION D'HONNEUR	200,00 €

ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS SECTION D'IVRY	500,00 €
ASSOCIATION POUR LE SOUVENIR DES FUSILLES DU MONT-VALERIEN ET DE L'ILE-DE-FRANCE	300,00 €
FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE MAROC ET TUNISIE COMITÉ D'IVRY SUR SEINE	900,00 €
AMICALE DE CHATEAUBRIANT VOVES -ROUILLEINCOURT	200,00 €
Total Travail de mémoire	4 500,00 €

Vie des quartiers

Association dans leurs diversités	Subventions communales
LE SENTIER DES VIGNES	500,00 €
ENSEMBLE AL-ALIMA	800,00 €
CITOYENS A PART ENTIERE SUR IVRY	4 000,00 €
PASSERELLES	150,00 €
ASSOCIATION DE LA VILLA DE LA GARE	150,00 €
SOLEIL A PARMENTIER	500,00 €
Total Vie des quartiers	6 100,00 €

Ivry Transition

Développement durable - Espace public

Association dans leurs diversités	Subventions communales
MELOCYCLES	2 000,00 €
LA FABRIQUE A PETITS POIS	200,00 €
COLLECTIF 3R (RÉDUIRE, RÉUTILISER, RECYCLER)	2 000,00 €
VÉLOS D'ICI ET D'AILLEURS	200,00 €
LA RASCASSE	7 500,00 €
LE JARDIN DE MARIA	200,00 €
L'ASSOCIATION PROTECTRICE DES ABEILLES IVRYENNES (L.A.P.A.I.)	600,00 €
ASSOCIATION AGREEE DE PECHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DARSE DE BONNEUIL - ICAV (A.A.P.P.M.A. DARSE DE BONNEUIL - ICAV)	200,00 €
Total Développement durable - Espace public	12 900,00 €

Ivry Solidaire

Habitat

Association dans leurs diversités	Subventions communales
SNL	300,00 €
COMMUNE BRIQUE	500,00 €
Total Habitat	800,00 €

Action sociale

Association dans leurs diversités	Subventions communales
VIGILANCE HANDICAP	1 150,00 €
ECOLE DE CHIENS GUIDES POUR AVEUGLES ET MALVOYANTS DE PARIS ET DE LA REGION PARISIENNE (ECGAMVP)	470,00 €
UNAFAM -UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPEES PSYCHIQUES	290,00 €
ASSOCIATION FRANCAISE CONTRE LES MYOPATHIES	150,00 €
LES RESTAURANTS DU COEUR - LES RELAIS DU COEUR DU VAL DE MARNE	5 000,00 €
Comité du secours populaire français d'Ivry sur Seine - SPF	6 500,00 €

SOCIETE DE ST VINCENT DE PAUL - CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE	400,00 €
SAJI	150,00 €
Total Action Sociale	14 110,00 €

Retraités

Association dans leurs diversités	Subventions communales
ASSOCIATION DES RETRAITÉS D'IVRY SUR SEINE POUR LES LOISIRS ET LA SOLIDARITÉ	4 000,00 €
Total Retraités	4 000,00 €

ARTICLE 2 : PRECISE la répartition des subventions de fonctionnement des associations diverses 2026 par commissions municipales comme suit :

Commissions	Subventions communales
Ivry Emancipe	288 115,00 €
Ivry Débat	74 590,00 €
Ivry Transition	12 900,00 €
Ivry Solidaire	18 910,00 €
Total des commissions	394 515,00 €

ARTICLE 3 : DIT que les dépenses en résultant seront imputées sur le budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE
LE
RECU EN PREFECTURE
LE
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE
LE 26/02/2026

Accusé de réception en préfecture
094-219400413-20260212-DEL20260212_32A-DE
Date de télétransmission : 26/02/2026
Date de réception préfecture : 26/02/2026